MODALITES DE L'OPERATION « CHOISISSEZ PIRELLI EN TOUTES SAISONS »

ARTICLE 1 - SOCIETE ORGANISATRICE

L'opération « CHOISISSEZ PIRELLI EN TOUTES SAISONS » (ci-après l' « Offre ») est organisée du 18 octobre 2021 au 20 novembre 2021 par la société PNEUS PIRELLI S.A.S. dont le siège social est situé Parc des Affaires - Immeuble Rameau - ZI Paris Nord 2, 22 Avenue des Nations 93420 VILLEPINTE, au capital de 1.515.858 euros, inscrite au RCS de BOBIGNY sous le n° 301 768 867 (ci-après « Pirelli »), dans les points de vente participants dont la liste est disponible sur www.pirelli.fr.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette Offre est réservée aux particuliers, personnes physiques majeures et aux sociétés résidant en France Métropolitaine, Corse et principauté de Monaco à l'exclusion de tous les membres du personnel de Pirelli, ou des sociétés ayant participé à sa promotion et/ou à sa réalisation ainsi qu'aux membres de leur famille (conjoints, ascendants, descendants, frères et sœurs) (ci-après « le Client »).

ARTICLE 3 - PRINCIPE ET MODALITES DE L'OFFRE

3.1 - Pour participer à l'Offre et obtenir une e-carte cadeau Wedoogift, le Client devra :

Acheter simultanément (montage et pose inclus) entre le 18 octobre 2021 et le 20 novembre 2021, dans un même point de vente participant à l'Offre, 2 (deux) ou 4 (quatre) pneumatiques de marque Pirelli (toutes gammes Eté, hiver et All Season) de taille de jante supérieure ou égale à 16 pouces (ci-après les « Pneumatiques »),

La dotation (e-carte Wedoogift) dépendra du nombre et de la taille de jante des Pneumatiques achetés et montés comme détaillé dans le tableau ci-dessous :

2 (deux) Pneumatiques	4 (quatre) Pneumatiques
15€ en e-carte cadeau Wedoogift	30€ en e-carte cadeau Wedoogift
30€ en e-carte cadeau Wedoogift	60€ en e-carte cadeau Wedoogift
50€ en e-carte cadeau Wedoogift	100€ en e-carte cadeau Wedoogift
60€ en e-carte cadeau Wedoogift	120€ en e-carte cadeau Wedoogift
+5 € par remontée	+10€ par remontée
	15€ en e-carte cadeau Wedoogift 30€ en e-carte cadeau Wedoogift 50€ en e-carte cadeau Wedoogift 60€ en e-carte cadeau Wedoogift

Il est précisé que les 2 (deux) ou 4 (quatre) Pneumatiques devront faire l'objet d'un achat simultané auprès d'un même point de vente participant à l'Offre et apparaître sur la même facture.

Pour recevoir la dotation correspondant à son achat, le Client devra successivement :

- acheter en simultané (achat et pose inclus au sein d'un même point de vente participant) entre le 18 octobre 2021 et le 20 novembre 2021, 2 (deux) ou 4 (quatre) Pneumatiques.
- se rendre avant le 28 novembre 2021 sur le site internet www.pirelli.fr, puis sur la page consacrée à l'Offre et procéder à son inscription en ligne en fournissant l'ensemble des informations demandées. A l'issue de cet enregistrement, le Client recevra un email lui confirmant son enregistrement et contenant un lien lui permettant de procéder à son inscription définitive à l'Offre. A ce titre, il lui sera alors demandé de télécharger directement en ligne sa facture d'achat et de pose des Pneumatiques (scan) qui devra comporter le numéro de plaque d'immatriculation, ainsi qu'une copie de la carte grise du véhicule sur lequel ont été montés les Pneumatiques.

Il est précisé que :

Pour les particuliers, la facture d'achat et de pose de Pneumatiques doit être au même nom que celui de la carte grise de véhicule sur lequel ont été montés les Pneumatiques.

Pour les sociétés, la facture d'achat et de pose de Pneumatiques doit être au même nom que celui du co-titulaire (Champs C.4.1) figurant sur la carte grise de véhicule sur lequel ont été montés les Pneumatiques. Dans l'absence de co-titulaire, le nom retenu sera celui du titulaire figurant sur la carte grise (Champs C1).

A la fin de son inscription le Client recevra un email récapitulatif confirmant sa participation.

Un contrôle de conformité sera effectué par Pirelli. A la suite de ce contrôle le Client recevra un email l'informant de la conformité de sa participation. Le Client recevra sa dotation (e-carte cadeau Wedoogift) par voie électronique

dans un délai de 4 (quatre) à 6 (six) semaines à compter de la réception de l'email l'informant de la conformité de son dossier.

En cas de difficulté lors de son inscription en ligne, le Client pourra contacter l'assistance téléphonique au 04 13 68 05 78 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30.

Les e-cartes cadeau Wedoogift pourront être utilisées en magasin ou sur internet auprès des enseignes partenaires de Wedoogift selon les conditions édictées par le site www.wedoogift.com.

Les e-cartes cadeau Wedoogift ne peuvent être rechargées, revendues, cédées pour une contrepartie, échangées contre des espèces ou transférées à un autre compte.

Le Client devra conserver le numéro de dossier unique communiqué lors de son inscription en ligne ainsi que l'original de la facture d'achat et de pose des Pneumatiques et ce jusqu'à réception de sa dotation. En cas de non réception de sa dotation ou de contestation l'ensemble de ces documents pourra être demandés par Pirelli.

L'hypothèse selon laquelle le Client n'a pas correctement renseigné les informations demandées en ligne et/ou n'a pas correctement téléchargé sa facture d'achat et de pose des Pneumatiques dans les conditions précisées ci-dessus, ne constitue pas une cause légitime de renonciation à l'achat des Pneumatiques. La non-éligibilité à recevoir la dotation ne donne lieu à aucun remboursement de quelque nature que ce soit.

3.2 - Un tirage au sort sera organisé par Pirelli le 8 décembre 2021 parmi tous les Clients ayant correctement participé à l'Offre avant le 28 novembre 2021. Dix (10) Clients seront tirés au sort et chacun remportera une console Xbox Series X d'une valeur de 526,30€.

Pirelli informera les Clients gagnants de leur gain à l'adresse e-mail communiquée par ces derniers lors de leur participation à l'Offre.

Pirelli prendra ensuite directement contact avec les Clients tirés au sort afin de demander l'adresse à laquelle la console sera livrée.

Le Client recevra sa dotation (Xbox Series X) dans le meilleur délai à compter de la prise de contact.

Dans le cas où le Client ne répondrait pas aux sollicitations de Pirelli dans les sept (7) jours ouvrés à compter de l'envoi de l'e-mail l'informant de son gain et ce malgré les relances de Pirelli, le Client perdra sa dotation sans contrepartie ni indemnité.

Le tirage au sort sera organisé par Pirelli avec l'assistant de SCP SYNERGIE HUISSIERS 13, Huissiers de Justice associés à 13006 MARSEILLE – 21, rue Bonnefoy.

Toute participation après le 27 novembre 2021 ne sera pas prise en compte.

ARTICLE 4 - DOTATIONS

Cette Offre n'est pas cumulable avec toute autre opération commerciale en cours organisée par Pirelli. S'agissant des personnes physiques, cette Offre est limitée à une seule e-carte cadeau et une seule console Xbox Series X par personne et par foyer (même nom, même prénom, même adresse) et par véhicule (même numéro d'immatriculation). S'agissant des sociétés, cette Offre est limitée à une seule participation par société (Même raison sociale et/ou même numéro RCS).

Les dotations (e-carte cadeau Wedoogift + console Xbox Series X) ne pourront être ni échangées, ni reprises, ni faire l'objet d'une contrepartie financière ou d'un équivalent financier du prix, par Pirelli. Toutefois, Pirelli se réserve la possibilité de remplacer chacune des dotations remportées par une dotation d'une valeur équivalente en cas d'indisponibilité sans aucune possibilité de réapprovisionnement, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard. Pirelli ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de perte et/ou détérioration par tout prestataire de service tiers de la dotation remportée, et plus généralement si les gagnants ne reçoivent pas leur dotation.

Pirelli décline toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance et/ou de l'utilisation de la dotation attribuée, ce que le Client reconnaît expressément.

ARTICLE 5 - DONNEES PERSONNELLES

Il est rappelé que pour participer à l'Offre, les Clients doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, adresse, numéro de téléphone, ...). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution et à l'acheminement le cas échéant de leur dotation. Ces informations sont destinées à Pirelli, responsable de leur traitement, pour la seule gestion de l'Offre, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire assurant l'envoi des dotations.

Pirelli se réserve le droit de demander aux Clients l'autorisation d'exploiter leurs coordonnées à des fins de prospection commerciale.

Conformément aux dispositions la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la Loi du 6 août 2004, dite « Loi Informatique et Libertés », relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au Règlement (UE)

2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données toute personne bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des données personnelles la concernant auprès Pirelli. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Pneus Pirelli SAS – Service Trade Marketing - Immeuble Rameau, Paris Nord 2, 22 avenue des Nations BP 43021 Villepinte 95911 Roissy Charles de Gaulle Cedex ou par email à l'adresse suivante : privacy.dept.fr@pirelli.com

Chaque Client souhaitant participer à cette Offre devra avoir préalablement pris connaissance et accepté la politique de confidentialité de Pirelli disponible sur la page destinée à l'Offre sur www.pirelli.fr

ARTICLE 6 - DECISIONS DES ORGANISATEURS

Pirelli se réservera le droit s'il y a lieu d'invalider et/ou d'annuler tout ou partie de l'Offre, s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements sont intervenus sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation à l'Offre ou de la détermination du gagnant. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer le prix aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. La fraude entraîne la disqualification immédiate de son auteur.

La responsabilité de Pirelli ne saurait être engagée au titre de ce qui précède et les Clients ne pourront donc prétendre à aucun dédommagement ou indemnité de quelle que nature que ce soit.

ARTICLE 7 - LIMITE DE RESPONSABILITE

Toute participation incomplète, erronée, illisible, non enregistrée sur le site internet www.pirelli.fr ne sera pas prise en compte. Il est précisé qu'il n'appartient pas à Pirelli de faire des recherches complémentaires afin de retrouver l'identité du Client, qui ne recevra alors ni sa dotation ni aucun dédommagement ou indemnité.

Pirelli se réserve le droit de refuser toute demande qui ne répondrait pas aux conditions requises par les présentes modalités de l'Offre ou s'il apparaîtrait des fraudes ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, Pirelli, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture d'achat et de pose des Pneumatiques en cas de suspicion de fraude.

Pirelli rappelle aux Clients les caractéristiques et les limites du réseau Internet et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des Clients à ce réseau. Plus particulièrement, Pirelli ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux Clients, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

ARTICLE 8 - DROIT APPLICABLE - DIFFERENDS

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives à l'Offre doivent être formulées sur demande écrite à l'adresse suivante : PIRELLI – Opération « **CHOISISSEZ PIRELLI EN TOUTES SAISONS** » - Immeuble Rameau Paris Nord 2 - 22, avenue des Nations - BP 43021 Villepinte - 95911 Roissy Charles de Gaulle Cedex avant le 31/12/2021. En cas de désaccord persistant sur l'application ou l'interprétation du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au tribunal compétent de Paris, auquel compétence exclusive est attribuée.